

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 avril 2017

Elus présents : TOCQUER M – THOMAS L – SEITE D – DAYOT YM – BIDEAU I – GUILLOU JC – DEBERGUE S – QUEMENER H – LEON O – PITON M – CORIOU A -

4 élus absents : Nathalie BIHAN , René LE TALLEC et Joseph ISNARD. Claude LE NOAN a donné procuration à Serge DEBERGUE

Maryse TOCQUER maire ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour de la réunion après remarques de S DEBERGUE à propos du dernier compte rendu en date du 16 mars 2017 (délai de transmission trop long) et d'une question budgétaire

Antoine CORIOU est désigné comme secrétaire de séance

2 questions sont rajoutées à l'ordre du jour : une décision modificative au budget commerce et la question du terrain communal

1 – **vote des subventions 2017** – accord du conseil à l'unanimité. S DEBERGUE ne prend pas part au vote de la subvention pour le comité des fêtes

-association CRESCENDO	1:500€
-maison des peintres	400€
-ADMR	510€
- Son Ar Mein	155€
- Comité des fêtes ST JEAN DU DOIGT	1.200€
-Foyer socio éducatif LANMEUR	90€
-FNACA	60€
-Syndicat d'élevage de Morlaix	50€
- Association hippique rurale Lanmeur	50€
-Comité de jumelage	750€
-les restaurants du cœur	140€
- secours catholique	140€
-secours populaire	140€
-SNSM plougasnou	150€
-amicale des employés communaux	100€
-amis de l'école St Jean Du Doigt	1:500€
-coopérative scolaire ST JEAN	133€
-Océade bretagne	60€
-CAUE	50€
-APE collègue François Charles	200€
- association GRS AAEP	50€
- ICE Festival	500€
- MFR maison familiale rurale	50€

2 – **création d'emplois d'agents contractuels** pour besoins saisonniers : accord du conseil à l'unanimité pour recruter 3 agents au camping

3 – **transfert du secrétariat du SIMIF** : accord du conseil à l'unanimité pour le transfert au CDG 29.

4 – **admission en non valeur d'une créance** de 252.05€. Accord du conseil à l'unanimité.

5 – **décision modificative** budget commerce : l'article 022 dépenses imprévues au budget commerce 2017, étant supérieur au pourcentage réglementaire soit 7.5% des dépenses réelles de fonctionnement, il y a lieu de réduire les dépenses imprévues de 833€ et d'augmenter les travaux sur bâtiments de 833€ (article 615221) accord du conseil à l'unanimité

6 – **validation des modalités** opérationnelles de mutualisation des moyens et de prise en charge des frais liés à la gestion d'une pollution maritime dans le cadre du plan Infra POLMAR (démarche intercommunale avec Morlaix communauté et le soutien de VIGIPOL) accord du conseil à l'unanimité.

7 – **désignation des référents Infra POLMAR** : référent élu : YM DAYOT

Référent technique : K BOUGET

Accord du conseil à l'unanimité

8 – **terrain communal** :

- Terrain multisport : plainte de Yolande Barazer, à propos du bruit (cris des enfants, sol bruyant, bruit sur les rembarde, problèmes des mobylettes, horaire tardif. Mme BARAZER demande un revêtement de sol synthétique.
- Futures allées de pétanque : risque de bruits au niveau des traverses qui seront posées. le Maire demande que toutes ces remarques soient transmises à la mairie, par écrit et par l'intéressée .

9 – **questions diverses**

- Courrier de Mimi BIDEAU route de Kévennou à propos de l'arbre qui a été coupé par Monique et René CUEFF sur leur propriété. Une réponse lui sera faite.
- Courrier de l'amicale des boules bretonnes qui souhaite participer financièrement à l'isolation de la salle municipale.
- Maryse TOCQUER informe le conseil du recrutement de Marion BRIAND à compter du 1^{er} juin 2017